

N° du film : 139308

Version : 2

2000-02-15

Entente/contrat :

THE BOILER ROOM

GENRE : Drame

RÉSUMÉ :

Après avoir abandonné ses études, Seth Davis (Giovani Ribisi) transforme son appartement en maison de jeu clandestine. La chose déplaît d'autant plus à son paternel (Ron Rifkin) que ce dernier, juge à Manhattan, pourrait bien être éclaboussé par le crime de son fils. Afin de prouver à son père qu'il peut se passer de lui et vivre sa vie comme il l'entend, le fils ambitieux s'engage dans une obscure firme de courtage qui pourrait lui préparer une carrière sur Wall Street. Stimulé par la compétition, il fait preuve d'une agressivité qui lui procure le respect d'un *senior* de la boîte (Chris/Vin Diesel). Mais certains indices lui font croire que la spécialité de la maison consiste à frauder la clientèle en transigeant les actions d'une compagnie imaginaire. Déjà sur le coup, le FBI intercepte un appel téléphonique qui compromet le magistrat Davis. Pour sauver la réputation de son père dont il veut regagner l'estime et pour se refaire une vertu aux yeux de la loi, Seth est contraint de dénoncer ses petits copains.

MOTIFS :

Le film de Ben Younger nous immerge dans le rêve capitaliste à l'état pur, celui de la spéculation et des profits faciles, là où la performance réclame de jeunes hommes aux dents longues. Le langage s'accommode des grossièretés qui expriment la rudesse des relations humaines entre « vrais gars », déterminés à jouer dur ou à se battre, car l'appât du million ignore toute compassion. Il arrive que cette solidarité virile se traduise effectivement par l'agression physique contre celui qui ose narguer le clan : à un moment donné au milieu du film, lors d'une bagarre de ruelle, les plus gaillards tabassent lâchement une victime. Dans un ensemble où la justice, la moralité et l'amour filial finissent par triompher, cet unique recours à une violence dépeinte avec retenue et l'usage banalisé de mots vulgaires pourraient affecter les très jeunes spectateurs.

CLASSEMENT : Visa général

INDICATION (S) : Déconseillé aux jeunes enfants

28 février 2000

Jean-Yves Saint-Pierre
Président du jury d'examen